

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 22 (1976)
Heft: 7-8

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de Presse



canton
d'appenzell

Le bal des pâtres appenzellois à Rossfall, coutume des Alpes suisses

Notre couverture

Dans la région qui s'étend au nord du Säntis, le folklore appenzellois, expression de la fière tradition des pâtres et fromagers, s'est maintenu authentique et vigoureux. Le bal des pâtres à Rossfall est l'un des éléments de cette tradition. Il a lieu le dernier lundi de juillet et rassemble dans la liesse tous les gens des alpages — des proches et des lointains. A Rossfall, situé entre Schwägalp et Urnäch, une vieille auberge les accueille. Ce jour-là, les riches costumes traditionnels du XVIII^e siècle sont à l'honneur. Comme ils sont coûteux et rares, beaucoup de jeunes surtout, n'en possèdent pas, mais ils s'arrangent pour en louer. C'est généralement sur place, dans les salles de l'auberge, que la plupart, venus en habits d'aujourd'hui, s'en revêtent : culotte de cuir jaune, veste brodée, chapeau plat. Tout l'amour que l'Appenzellois porte à son bétail trouve son expression dans les multiples petites vaches qui décorent son costume traditionnel. On peut en compter jusqu'à 70, ciselées sur les broches des cols, sur les plaquettes de laiton ornant bretelles et jarretières, sur les boucles de souliers et jusque sur les pipes appenzel-

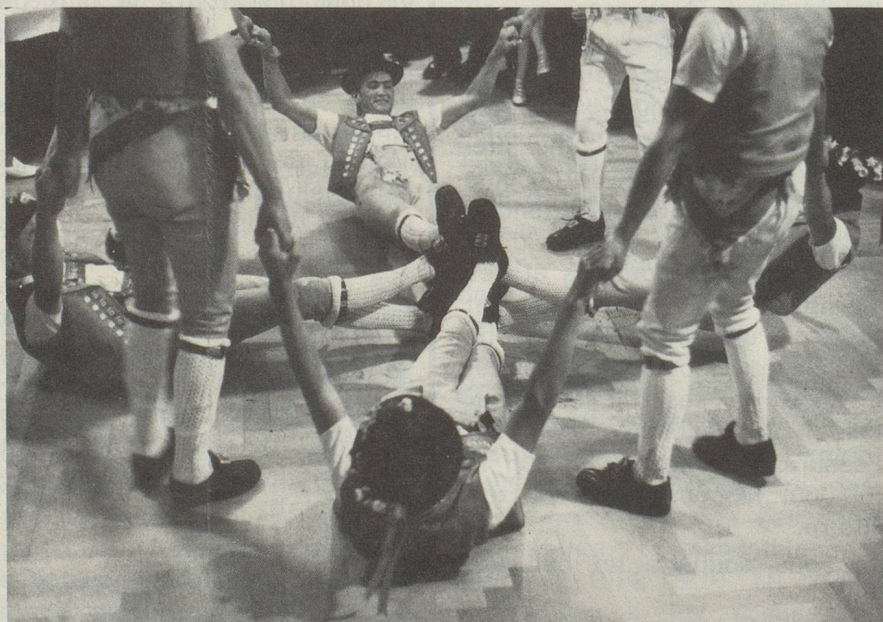


Pendant les pauses de l'orchestre, quelques pâtres se réunissent pour le « Zure et Schälleschötte » ; accompagnés par les trois notes de grosses clarines, ils donnent une aubade du jodel appenzellois caractérisé par l'étirement de modulations gutturales d'un effet bizarre.

loises recourbées, à couvercle et chaînettes d'argent. Le même motif se retrouve brodé sur le gilet rouge et la chemise blanche, et imprimé sur la pièce d'étoffe qui ceint les hanches. Il va sans dire que les danseuses sont également vêtues du costume traditionnel.

Chaque année, la grande salle de Rossfall est décorée de

même manière : guirlandes de rameaux de sapin tressés et fleurs des alpages. Suspendus à l'une des parois : deux vachers peints sur bois. Le même orchestre typique — premier et second violons, violoncelle, contrebasse et tympanon — joue les mêmes mélodies pour les mêmes danses : valse, mazurkas dont la succession est par-



La danse appenzelloise dite de la roue du moulin : elle exige vigueur et habileté.

fois interrompue par un « Schick-tanz », qui donne l'occasion aux danseurs de s'emparer d'une partenaire. Une autre danse, dite de la roue du moulin, passionne les assistants. Elle exige vigueur et habileté. Pendant les pauses, quelques pâtres, accompagnés par les trois notes de grosses clarines, donnent une aubade du jodel appenzellois caractérisé par l'étirement de modulations gutturales d'un effet bizarre. Au petit matin, une danse « écosaise » met fin à la fête.



Muba : journée des Suisses de l'étranger

La journée des Suisses de l'étranger a eu lieu à la foire suisse d'échantillon pour la cinquième fois. Les hôtes ont été reçus par le directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique, M. Marcel Ney, ainsi que par le directeur général, M. Frédéric Walther, qui a salué la présence de nombreux compatriotes de l'étranger. Le principal exposé a été présenté par M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Ofiamt, au sujet de la situation actuelle de l'économie suisse. Il a également parlé du départ et du retour des Suisses dans notre pays, en fonction de la situation sur le marché de l'emploi. (ats)



Un programme attrayant pour la Fête nationale à Berne

vvb. En Suisse, la fête nationale a lieu le 1^{er} août, et cette année la ville de Berne a de nouveau préparé pour cette occasion un

programme fort plaisant. L'après-midi, un Je-Ka-Mi (Jeder kann mitmachen : chacun peut s'y joindre) sera organisé sur la place de l'Ours. A 20 h. 15, le traditionnel cortège aux lampions des enfants partira de la Fosse aux ours pour se rendre à travers la Gerechtigkeitsgasse jusque sur la place de l'Hôtel de ville. La fête officielle débutera à 20 h. sur la place de la Cathédrale. Les amateurs de danse se trouveront sur la place de l'Ours et sur la Waisenhausplatz, où dès 22 h. et jusqu'à 1 h. du matin, seront organisés des bals en plein air. Une grande cantine de fête y sera dressée pour compléter les nombreuses et sympathiques terrasses de café. Et comme cette année le 1^{er} août tombe un dimanche, les Bernois qui habituellement travaillent jusqu'à midi au moins, auront pour une fois l'occasion de jouir pleinement d'une véritable fête nationale.

L'« ups » manifeste : 1.200 poules devant le Palais fédéral

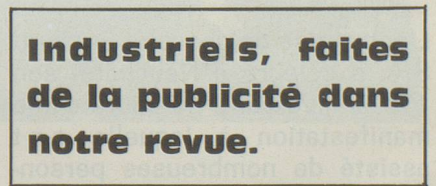
Aux cris de « on en a assez », « on en a ras le bol », quelque 200 manifestants, répondant à l'appel de l'Union des producteurs suisses (ups), ont bloqué toute la circulation, devant le Palais fédéral, où ils déchargèrent environ 1.200 poules de deux camions-remorques. Brandissant des calicots sur lesquels on pouvait notamment lire « paysans damnés, pays condamné », « sauvez l'aviculture suisse, stop aux œufs importés », ou « nos œufs : prix de revient 24 cts, prix payés 19 cts, perte 5 cts », les manifestants ont distribué des tracts réclamant « le respect de la loi sur l'agriculture et plus de loyauté de la part de nos partenaires ». Quelques petites échauffourées

bénignes ont éclaté au moment où les pompiers et les gendarmes arrivèrent sur les lieux pour rétablir la circulation et faire disparaître les poules éparpillées sur la chaussée. Une trentaine de grenadiers ont ensuite été dépêchés sur place pour disperser les manifestants, mais ils n'ont pas eu à intervenir. (ats)



Inauguration des bâtiments agrandis et rénovés de la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg

En 1970, le grand Conseil fribourgeois votait un crédit de 10,4 millions pour l'agrandissement des bâtiments de la bibliothèque cantonale et universitaire. Cet agrandissement et la rénovation des bâtiments de style néo-classiques est achevé, et les bâtiments ont été inaugurés. Le coût définitif, y compris le renchérissement se monte à 15 millions. Cet agrandissement et les transformations ont permis d'aménager de nouveaux magasins pour les livres, le classement a été rendu plus rationnel et le transport mécanique des livres a été installé. D'autre part de nouvelles salles de lecture ont été aménagées. La bibliothèque cantonale et universitaire dispose de plus de 700'000 volumes et elle gère les volumes déposés dans les séminaires de l'université, en tout, elle contrôle plus d'un million de livres. (ats)





canton de genève

Mort d'un homme de lettres, ancien membre du CICR

Homme de lettres, membre du Comité international de la Croix-Rouge pendant quarante ans, M. Jacques Chenevière est mort à Genève, à l'âge de 90 ans. Il était né à Paris, mais il était revenu dans sa ville peu avant la première guerre mondiale. Pendant celle-ci, il avait collaboré avec l'agence centrale des prisonniers de guerre. En 1919, il devient membre du CICR, jusqu'en 1959. Il en avait été plusieurs fois vice-président, et il avait été nommé vice-président d'honneur à son départ.

M. Chenevière était aussi l'auteur de plusieurs ouvrages de poème ou de prose, dont plusieurs avaient été couronnés par l'Académie française et par des prix littéraires. Il avait aussi dirigé pendant plusieurs années la page littéraire du samedi dans le Journal de Genève. (ats)

Professeur suisse à l'honneur

Mlle Baerbel Inhelder, professeur de psychologie à l'université de Genève, a été nommée membre étranger de l'Académie américaine des sciences et des arts. (ats)



canton de neuchâtel

Suchard fête son 150^e anniversaire

L'entreprise de chocolat Suchard S.A. a célébré à Neuchâtel son 150^e anniversaire au cours d'une manifestation à laquelle ont assisté de nombreuses person-

nalités politiques et de l'économie dont le conseiller fédéral Pierre Graber. Cette cérémonie a donné l'occasion à tous les orateurs de rendre hommage au fondateur de l'entreprise, M. Philippe Suchard. Dans son allocution de bienvenue, le directeur général, M. Henry-E Parel fit l'éloge de Philippe Suchard, faisant l'historique de la société, il évoqua sa création qui débuta en 1826 par l'achat d'un vieux moulin dans le vallon de Serrières, « confiseur de métier, P. Suchard fit preuve durant toute sa vie d'une audace, d'un esprit d'entreprise exemplaire, et fut animé de cet optimisme inébranlable qui est la marque des vrais pionniers » devait entre autre déclarer M. Parel.

Quant à M. Gérard Bauer, président du conseil d'administration, il évoqua la signification et le résultat de l'œuvre du fondateur pour affirmer que la réussite de l'entreprise était le corollaire d'un sain esprit de communauté humaine, sociale, économique et politique.

Enfin, M. Pierre Graber aborda au cours de son allocution le problème de nos relations avec le tiers monde. Il parla longuement de la Conférence sur la coopération économique internationale. A ce sujet, il formula le vœu que cet été, les 27 pays de la CCEI, qui se réuniront à Paris au niveau des hauts fonctionnaires pour établir un premier bilan sauront saisir une fois encore l'utilité de ce nouvel instrument de coopération et ne se laisseront pas aller à une impatience, il est vrai bien compréhensible de la part des plus démunis, qui pourrait néanmoins porter préjudice à cette tentative indispensable et prometteuse de rapprochement nord/sud.

« Si la Suisse a réussi à obtenir un siège à la CCEI, a poursuivi

M. Graber, elle le doit avant tout à son attitude traditionnellement positive et constructive envers les efforts de coopération internationale, ce qui est important est qu'au moment où débute un des plus grands efforts de coopération internationale tenté depuis la guerre, la Suisse puisse rester fidèle à sa réputation et à sa tradition. Elle n'y parviendra néanmoins que si nous nous rendons compte à temps qu'en matière de coopération entre le monde développé et le monde en développement le statut qui n'est plus possible ».

« Il est essentiel que notre pays adopte une attitude ouverte à l'égard du tiers monde et la conférence de Paris. C'est en particulier dans cette perspective qu'il faut penser au vote populaire de juin sur la contribution suisse à l'Ida, dont l'échec ne manquerait pas de ternir notre image dans le monde et minerait sérieusement notre position dans toutes les enceintes internationales, notamment à la CCEI. De notre attitude dans cette conférence et du résultat du vote sur l'Ida dépendront dans une très large mesure notre réputation de nation traditionnellement ouverte à la coopération internationale, mais aussi l'avenir de notre économie » devait conclure M. Graber. (ats)

*Hélas, le vote a été rejeté
(Réd.)*

HÔTEL DES SOURCES ***

VITTEL — Tél. (29) 08.14.76

MM. Th & Rob. SCHWARZ
Propriétaire-Directeur

100 chambres tout confort
Restaurant réputé

Bonne cave - Garage - Parking

INTER HOTEL

Chaîne Hôtelière de tourisme
et d'affaires.

Jura neuchâtelois : inauguration de deux importantes expositions horlogères

En présence de très nombreuses personnalités de la politique et de l'économie dont l'ambassadeur de France à Berne, M. Claude Lebel, du conseiller d'état René Meylan, chef du Département de l'industrie et des conseillers communaux du Locle et de la Chaux-de-Fonds se sont ouvertes récemment dans les montagnes neuchâteloises deux importantes expositions horlogères, l'une au Château des Monts au Locle consacrée à la collection Maurice et Edouard M. Sandoz de montres et automates et l'autre, au musée international d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds « l'homme et le temps » réservée à l'œuvre d'Abraham-Louis Breguet. Ces deux expositions organisées en commun entre les deux villes du Jura neuchâtelois, qui exaltent à la fois l'invention technique et la maîtrise artistique, seront ouvertes jusqu'au 20 septembre prochain. Dans la métropole horlogère, on peut admirer quelques cent-trente pièces créées par Abraham-Louis Breguet, né à Neuchâtel en 1747, et qui a vécu la plus grande partie de sa vie à Paris. Celles-ci qui viennent des quatre coins du monde mais surtout de l'Europe et du Proche-Orient, valent actuellement plusieurs millions de francs. Sur 300 mètres carrés, sont notamment présentés les pièces maîtresses de l'œuvre de cet horloger, incontestablement l'un des plus géniaux de tous les temps. On peut entre autre y voir la montre ayant appartenu à la reine Marie-Antoinette, considérée comme le plus grand chef-d'œuvre de Breguet. Signalons que cette exposition, dont M. Paul Dinichert, directeur du laboratoire de recherches horlogères, en est le

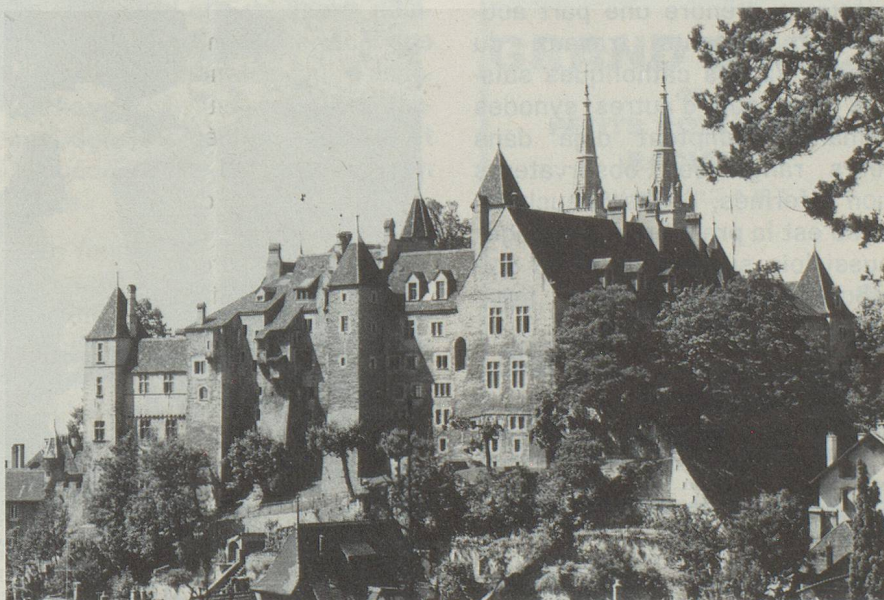


Neuchâtel, ville de vacances : son port.

président, est la plus importante organisée depuis celle du musée Galliera de Paris en 1923.

L'exposition du Locle, d'un genre différent, comprend quant à elle 85 pièces d'une beauté remarquable, créées entre le 16^e

et le 19^e siècle. Cette collection, dont 35 pièces appartiennent au Château des monts, a permis le tournage d'un court métrage intitulé « l'invitation au rêve » réalisé par le cinéaste loclois André Paratte. (ats)



Son château et sa collégiale.

Synode neuchâtelois : feu vert à l'intensification des relations œcuméniques

Les relations œcuméniques étaient à l'ordre du jour du synode de l'église réformée évangélique neuchâteloise réuni, à Saint-Blaise. Sous la conduite du président Jacques Février, le synode a accepté à la quasi unanimité d'associer avec voix consultative des représentants d'autres églises et communautés chrétiennes à ses travaux et à ceux de certaines commissions. Jusqu'ici ces représentants n'étaient qu'invités. Désormais l'église neuchâteloise s'efforcera de maintenir des relations suivies avec l'église catholique romaine, avec l'église catholique chrétienne avec la Fédération neuchâteloise des églises libres, avec l'armée du salut et la communauté mennonite des bulles.

Cette décision, qui se situe dans la perspective des recommandations de la cinquième assemblée générale du conseil œcuménique des églises à Nairobi est la conséquence naturelle d'une patiente politique de rapprochement qui vit notamment les réformes prendre une part active aux récents travaux du synode 72 des catholiques suisses bien que d'autres synodes romands comptent déjà dans leurs rangs des observateurs non réformés, l'église neuchâteloise est la première à s'engager aussi loin sur la voie de la collaboration œcuménique. (ats/spp)



**canton
du valais**

Les combats de vaches en Valais

Chaque année, vers la fin du mois de juin, les paysans valaisans conduisent leur bétail à



Le terrain d'affrontement près d'Evolène, dans le val d'Anniviers/Valais.

l'estivage montagnard. Tandis que dans le haut et le bas Valais les bovins de race brune ou de race tachetée, à l'issue de leur longue stabulation hivernale, maintiennent leur cohésion grégaire toute pacifique, il n'en va pas de même dans le Valais moyen pour les vaches de la

petite race brun foncé dite race d'Hérens, qui s'affrontent volontiers en combats singuliers. Ces animaux alertes et vigoureux, qui rappellent à première vue les taureaux des « corridas » espagnoles, sont de tempérament belliqueux. Les génisses se contentent bien de simula-



COMBAT DE REINÉS EN VALAIS

Les armes du combat : le front, les cornes, l'œil en éveillé.

cles de combat, mais leurs aînées manifestent d'assez bonne heure leur humeur agressive en s'ébrouant, en râclant le sol de leurs sabots, en fonçant sur quelque congénère ou, tête baissée, en le provoquant à la lutte. Bientôt, les cornes s'entrechoquent bruyamment, et, front contre front, les yeux exorbités de fureur, les deux rivaux se poussent à toutes forces, jusqu'à ce que l'une d'elles, épuisée, tombe sur les genoux et prenne la fuite. La vache victorieuse se campe fièrement et recherche presque aussitôt une nouvelle victime. Les épreuves de force se poursuivent de la sorte jusqu'à la victoire finale qui consacrera la championne « reine » et guide du troupeau pour la durée de l'estivage. Ces faits remarquables qui se répètent tous les étés sur les pâturages des Alpes valaisannes, entre Sion et Martigny, sont uniques en leur genre en Europe ; seules les vaches de la race d'Hérens témoignent d'un tel instinct combatif. Leurs duels passionnent la population rurale, car tout propriétaire de bétail de ces régions aspire à l'honneur de posséder une reine de l'alpe dans son étable, et mieux encore la reine des reines.

C'est pourquoi, année après année, la montée du bétail à l'alpage donne à de nombreux touristes, avides de spectacles, l'occasion d'excursionner dans cette partie du Valais, pour assister aux captivants combats de reines.

Maurice Zermatten acclamé bourgeois d'honneur de Sion

Plusieurs centaines de personnes étaient réunies à Sion à l'occasion de l'assemblée générale de la bourgeoisie de la capitale du canton.

A cette occasion M. Maurice Zermatten, homme de lettres et professeur, fut acclamé bourgeois d'honneur ainsi que le comité le proposa. Né en 1910 à St-Maurice M. Zermatten, docteur honoris causa de l'université de Fribourg, chargé de cours au Poly de Zurich, auteur d'une cinquantaine d'ouvrages, n'a cessé de chanter Sion et son canton dans de nombreux livres. L'assemblée a d'autre part conféré la bourgeoisie ordinaire à plusieurs personnes dont le footballeur bien connu Hubert Barberie, actuellement à Zurich, mais qui a passé toute son enfance à Sion où il a décidé de venir bientôt s'établir définitivement. (ats)

Des millions de Valaisans nettoient leur canton

Fin avril plus de 25.000 petits Valaisans apprirent qu'ils avaient congé et qu'au lieu d'aller en classe ils iraient dans la nature nettoyer « le plus beau des cantons ».

Escortés de leur maîtres et maîtresses ainsi que de divers adultes appartenant au service des voiries communales ou d'associations diverses, tous ces jeunes quadrillèrent leur localité et procédèrent à un nettoyage en règle.

Des tonnes de détritus ont ainsi été « récoltés », chargés sur des camions et conduits dans les usines d'incinération. Cette opération, la plus vaste du genre en Valais, avait été organisée par le service cantonal de l'environnement et le Département de l'instruction publique en collaboration avec les 161 communes du canton.

Cette action d'envergure fut baptisée « nature-jeunesse ». (ats)

canton du tessin

Garder le secret

Le Département de justice du canton du Tessin a récemment envoyé à tous les tribunaux du registre foncier une lettre par laquelle les fonctionnaires préposés à ces bureaux sont invités à ne pas révéler à des tiers l'existence ou la nature de propriétés immobilières appartenant à des citoyens étrangers. Cette disposition fait suite à l'introduction, par le Gouvernement italien, de mesures restrictives visant à protéger la lire. L'une de ces mesures oblige les citoyens italiens, possédant des propriétés immobilières à l'étranger, à annoncer leurs biens dans un délai de trois mois, sous peine de sanctions administratives et pénales.

Les autorités tessinoises craignent en effet que des fonctionnaires du fisc italien viennent consulter les bureaux du registre foncier afin de découvrir les propriétés de leurs concitoyens en territoire suisse. (ats)

GRAND STOCK

de PETITS ROULEMENTS RADIOUX

Alésage : 1 $\frac{1}{16}$ à 10 $\frac{1}{16}$

RMB

**ROULEMENTS MINIATURES
BIENNE S.A.**

REPRÉSENTANT :
Sté William BAEHNI et Cie
147, rue Armand-Silvestre
92 COURBEVOIE
333-46.54

Une gamme R. M. B.